



INSTANT FINANCIER TRESORS DE CHEFS

DESCRIPTION DU PRODUIT

Ce produit est une préparation destinée à la fabrication de financiers.

APPLICATIONS / DOSAGE

Applications

Pour biscuit

Dosage

100%

DÉCLARATION

Liste d'ingrédients

Sucre⁽¹⁾
Poudre d'AMANDES blanches
Farine de BLE**
Poudre de blanc d'OEUF
Poudres à lever : E450 et E500
Sel
Enzyme (xylanase) (contient : farine de BLE et amidon de BLE)

(1) Contient des sulfites ; teneur estimée : 3 ppm

**** blé cultivé selon des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et sans traitement insecticide de stockage.**
Les enzymes sont des auxiliaires technologiques et ne doivent pas être déclarées dans les produits cuits (selon la réglementation Européenne).

Les ingrédients en MAJUSCULES correspondent aux substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances selon le règlement (UE) n°1169/2011.

RECETTE

INSTANT FINANCIER TRESORS DE CHEFS :	1 kg
Beurre fondu (60 - 70°C) :	300 g
Eau :	400 g

Mélanger tous les ingrédients au batteur à la feuille pendant 1 minute en vitesse lente puis 3 minutes en vitesse moyenne.
Pocher la pâte à raison de 30 g par empreinte.
Cuire au four rotatif à 180°C pendant 12 à 15 minutes.

CONDITIONS DE CONSERVATION

Description du conditionnement

Sac papier de 25 kg net

Conditions de Conservation

8 mois dans son emballage d'origine, dans un endroit frais et sec (T < 20°C de préférence). DDM garantie dans les conditions de stockage préconisées.

INSTANT FINANCIER TRESORS DE CHEFS

VALEURS NUTRITIONNELLES

Valeurs nutritionnelles pour 100g (calculées selon notre base de données interne)

Energie kJ	1848 kJ	Glucides	64,9 g
Energie kcal	440 kcal	dont Sucres	51,6 g
Matières grasses	14,6 g	Fibres alimentaires	3,9 g
dont Acides gras saturés	1,2 g	Protéines	10,2 g
		Sel	1,15 g

RÉGLEMENTATION

Ce produit est destiné à la fabrication de denrées alimentaires avec une étape de cuisson (autres que micro-ondes) et non à être consommé en l'état.

Ce produit ne répond pas aux réglementations applicables aux denrées alimentaires pour les nourrissons et enfants en bas âge.

Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage relatives aux OGM selon les règlements européens 1829/2003 et 1830/2003.

Ce produit n'est pas soumis aux obligations d'étiquetage relatives à l'ionisation de la directive 1169/2011 CE.

Etant donné que la réglementation relative à ce produit peut varier selon les pays, il convient de vérifier la législation locale applicable.

Les conseils d'applications techniques sont donnés sans garantie et se limitent au domaine d'application mentionné sur nos fiches techniques.
L'acheteur de nos produits a la responsabilité de leur application ou de leur transformation, même en ce qui concerne d'éventuels droits des tiers.
Les caractéristiques techniques sont données à titre indicatif.
Sous réserve de modifications